

United Nations

Nations Unies

**SECURITY
COUNCIL**

**CONSEIL
DE SECURITE**

UNRESTRICTED

S/559

20 September 1947

ORIGINAL: FRENCH

CABLE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE FINLANDE
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 1947 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL

Helsinki, Finlande
19 Septembre 1947

Monsieur le Secrétaire Général

Le Traité de paix avec la Finlande étant entré en vigueur après dépôt des ratifications près le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques le 15 Septembre j'ai l'honneur de demander au nom du gouvernement de Finlande et avec consentement du parlement que la Finlande soit admise membre des Nations Unies et que cette demande soit considérée au sens du paragraphe 3 de la règle 60 du règlement intérieur du Conseil de Sécurité. Me référant à l'article 4 de la Charte je déclare que la Finlande accepte les obligations de la Charte.

Carl Enckell
Ministre des Affaires Etrangères de
Finlande

Monsieur le Secrétaire Général

Lake Success

